



DISTRICT OF COLUMBIA

OFFICE OF THE STATE SUPERINTENDENT OF

EDUCATION

DATE LIMITE : 6 septembre 2024 à 15 h

Liste de contrôle des pièces justificatives requises par le programme DCTAG

INSTRUCTIONS : Téléchargez un document de la **Section 1**, un document de la **Section 2** et pour la **Section 3** : le document 2024-25 FAFSA Submission Summary (FSS) sur l'application OneApp du DC. (Toutes les pièces justificatives **doivent être** correctement téléchargées en une seule fois.)

SECTION 1 : VÉRIFICATION DU LIEU DE RÉSIDENCE

(Un élément de la liste suivante)

- Déclaration de revenus D-40 certifiée 2023 du Office of Tax and Revenue (Bureau des impôts et des revenus) du DC
- Extension fiscale D-40 certifiée 2023 (FR-127) **avec** déclaration de revenus D-40 certifiée 2022 du Office of Tax and Revenue (Bureau des impôts et des revenus) du DC
- Déclaration de revenus D-40 2023 déposée/traitée (**signée et datée par le parent/tuteur légal ou l'étudiant indépendant**)
- Extension fiscale D-40 2023 (FR-127) déposée/traitée **avec** Déclaration de revenus D-40 2022 déposée/traitée (**signée et datée par le parent/tuteur légal ou l'étudiant indépendant**)
- Certification électronique de la déclaration de revenus D-40 2023 (via dconeapp.dc.gov, sélectionnez l'onglet « D-40 Authorization »)
- 12 mois (janvier – décembre 2023) Déclaration de pension alimentaire pour enfants
- 12 mois (janvier – décembre 2023) Relevé de retraite/de rente
- 12 mois (janvier – décembre 2023) Revenu d'invalidité de la Sécurité sociale (SSDI) ou Revenu de la sécurité sociale (SSI)
- 12 mois (janvier – décembre 2023) Assistance temporaire pour familles nécessiteuses (TANF)/Programme d'aide à la nutrition supplémentaire (SNAP)/Déclaration relative aux coupons alimentaires ou formulaire de « Demande d'autorisation TANF/SNAP »
- 12 mois (janvier – décembre 2023) Allocations chômage ou indemnités d'accident du travail
- Documents relatifs à la reconnaissance d'indépendance des jeunes sans-abri non accompagnés (**datée pour 2024**) ;
- Lettre de tutelle du tribunal (**datée pour 2024**)

SECTION 2 : PREUVE DE RÉSIDENCE

(Un élément de la liste suivante)

Le document DOIT (1) être daté de moins de 45 jours et (2) comporter les informations suivantes : Nom du parent/tuteur légal ou nom, date ET adresse de l'étudiant indépendant.

- Relevé bancaire ou hypothécaire – **les relevés de carte de crédit ne sont pas autorisés**
- Bulletin de salaire
- Facture des services publics (gaz, eau, câble, électricité, téléphone fixe) – **les factures de téléphone portable ne sont pas autorisées**
- Lettre des services publics (adressée au propriétaire ou sur papier à en-tête du bureau de location, précisant que les services publics sont inclus dans le loyer)

ET

SECTION 3 : 2024-25 FAFSA Submission Summary (FSS), précédemment nommé Student Aid Report (SAR)

(Pour le document FAFSA Submission Summary, accédez au site www.fafsa.gov.)

Rappel : Les personnes ayant déposé une demande dans le cadre du programme DCTAG et qui n'étaient pas inscrites dans une université ou autre établissement d'enseignement supérieur au cours de la dernière année scolaire, ainsi que les nouveaux demandeurs qui ont déjà fréquenté l'université ou les demandeurs ayant déposé une nouvelle demande et qui ont manqué au moins une année d'admissibilité au programme DCTAG peuvent être tenus de soumettre une vérification du lieu de résidence pour l'année ou les années précédentes.

Pour toute question relative aux pièces justificatives à fournir, ou si vous pensez bénéficier d'une circonstance atténuante, veuillez contacter votre conseiller DCTAG en vous rendant sur dconeapp.dc.gov ou au en appelant le (202) 727-2824.

La soumission des documents figurant sur cette liste ne garantit pas votre admissibilité au programme DCTAG. Les circonstances du demandeur peuvent varier, et le Bureau du Surintendant d'État à l'Éducation (OSSE) se réserve le droit d'exiger des documents complémentaires pour décider de l'admissibilité.